

# INSCRIPTIONS

## EN VERS

## DU MUSÉE D'AIX,

SUIVIES

## D'UN APPENDICE

SUR

UNE STATUE ANTIQUE RÉCEMMENT DÉCOUVERTE
AUX ENVIRONS DE CETTE VILLE.



AIX,

TYPOGRAPHIE DE NICOT ET AUBIN,

RUE PONT-MOREAU, 21.

—

M DCCC XXXIX.

[1839]

# INSCRIPTIONS

EN VERS

DU MUSÉE D'AIX.

Tiré à 101 exemplaires signés et numérotés.

N. S. V. P.

# INSCRIPTIONS

## EN VERS

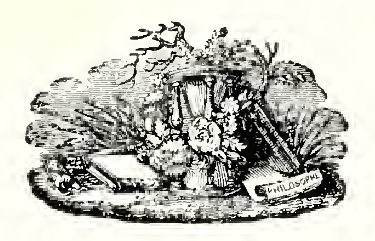
## DU MUSÉE D'AIX,

SUIVIES

## D'UN APPENDICE

SUR

UNE STATUE ANTIQUE RÉCEMMENT DÉCOUVERTE
AUX ENVIRONS DE CETTE VILLE.



**AIX,**

TYPOGRAPHIE DE NICOT ET AUBIN,
RUE PONT-MOREAU, 21.

M DCCC XXXIX.

AU PLUS AIMABLE,

AU PLUS MERVEILLEUX

DES CENTENAIRES;

# A MONSIEUR LE ROI

(ADRIEN-JEAN-BAPTISTE)

NÉ A PARIS, LE 21 DÉCEMBRE 1738.

## HOMMAGE

de la plus tendre,

de la plus respectueuse amitié,

E. ROUARD,
Bibliothécaire.

Aix, ce 26 mai 1839.

Le merveilleux vieillard, qui a bien voulu nous permettre de placer son nom en tête de cet opuscule, adressait les vers ci-après à sa famille et à ses amis, le 21 décembre dernier, jour où l'on célébrait, au château des *Mesnuls*, le centième anniversaire révolu de sa naissance : jour de fête pour une partie de l'arrondissement de Rambouillet, et particulièrement pour la commune des Mesnuls, qui était venue en masse le féliciter et le *haranguer*. Son extrême indulgence, à laquelle nous sommes habitués depuis plus de vingt ans, excusera l'indiscrétion que nous commettons en publiant ces strophes. Nous avouerons même, que vivement touchés, et peut-être un peu glorieux d'une amitié qui nous honore, nous n'avons pas toujours su garder pour nous les trésors d'une correspondance qui nous charme.

M. LE ROI, ancien Commissaire de la Marine qu'il a quittée depuis quelques 60 ou 70 ans, est un littérateur d'un goût exquis, et un très bon humaniste, dont les lettres, *encore aujourd'hui dans sa cent-unième année*, écrites d'une main aussi ferme que sa pensée, contiennent souvent de jolis vers dans les deux langues. Non moins fidèle au culte des Muses françaises qu'à celui des Muses latines, il a traduit

ainsi presque tout Horace et des fragments de Lucrèce, ses deux poëtes favoris; et jusqu'à l'excellente édition critique des œuvres de Voltaire, donnée par M. Beuchot, quelques-uns de ses vers ont figuré parmi ceux du Prince de la poésie légère, dont certes ils n'étaient point indignes.

Cependant sa philosophie quelque peu épicurienne, ne lui a guère permis de publier à part que les trois ouvrages suivants. Le premier donné sous le voile de l'anonyme, montre qu'il s'est occupé de bonne heure d'inscriptions.

1° *Examen de cette question :* Si les inscriptions des monuments publics doivent être en langue nationale. Amsterdam, (Paris) 1783, in-8°. — Il s'y prononce avec raison, ce nous semble, pour l'affirmative.

2° Éloge du duc de Montausier. Paris, 1781, in-8°.

3° Éloge de Fontenelle. Paris, 1784, in-8° (1).

Ces deux éloges, proposés par l'Académie française, obtinrent l'un et l'autre une mention honorable; le célèbre Garat, mort en 1833, obtint le prix dans les deux concours.

(1) Ce souvenir était rappelé dans ces vers, qui furent gravés sous le portrait de M. LE ROI, il y a une quinzaine d'années :

Jeune encore il loua dignement Fontenelle ;
Il le rappelle en vieillissant.
Toujours aimable et bon, penseur indépendant,
Puisse-t-il vivre autant que son modèle !

On sait que Fontenelle mourut le 9 janvier 1757, à cent ans moins un mois (il était né à Rouen le 11 février 1657). Nos vœux ayant été exaucés au delà de nos espérances, il a fallu modifier ce dernier vers, et en ajouter quelques autres :

Il a surpassé son modèle.....
Il le dépassera longtemps,
Si le ciel, à nos vœux fidèle,
A son cœur toujours jeune a mesuré les ans.

# STROPHES

## D'UN CENTENAIRE A SA FAMILLE.

—

Plus on est vieux, moins on peut plaire;
La vieillesse ennuie, on la fuit:
Triste sort, auquel est réduit
Un infortuné centenaire.

Mais lorsque de parents chéris
L'amitié près de lui s'empresse,
Et soutient ses faibles débris,
Il sent rajeunir sa vieillesse.

Rajeunir!.... Non pour les amours,
Leurs doux plaisirs sont le partage
De ces beaux ans, hélas! trop courts,
Où l'on est plus heureux que sage.

Mais vivre et mourir en aimant,
Est un bonheur toujours possible,
C'est par le cœur qu'on est sensible,
Il bat jusqu'au dernier moment.



# INSCRIPTIONS

## EN VERS

## DU MUSÉE D'AIX.

### § Ier.

#### DES INSCRIPTIONS EN VERS.

Les inscriptions grecques ou latines en vers sont rares dans tous les Musées, surtout les inscriptions d'une certaine étendue comme celles que nous publions, dont la première seule est inédite, et donne lieu au présent opuscule. Elles deviennent alors de véritables compositions littéraires qui caractérisent plus ou moins une époque, et dont le texte, quoique parfois incorrect, grâce à la négligence ou à l'ignorance de l'ouvrier, n'a du moins pas été altéré par la succession des copistes. Ainsi les inscriptions antiques peuvent être regardées comme de vrais manuscrits *princeps* quasi-autographes, généralement plus anciens que tous les manuscrits grecs et latins qui ont échappé au ravage du temps, et aux barbares de toutes les époques.

Ce qui ajoute encore à l'intérêt qu'elles ont pour nous, c'est leur caractère local. Elles illustrent, lorsqu'elles

ont quelque importance, l'endroit où elles ont été trouvées : elles l'animent, pour ainsi dire, dans un passé lointain, et lui donnent une teinte de poésie qui plaît aux imaginations rêveuses ; en un mot, elles le consacrent dans l'histoire du pays dont elles éclairent la topographie. Le plus souvent elles se rattachent à des monuments ou à des personnages ; elles en conservent au moins le souvenir, et sont de véritables monuments elles-mêmes par les figures et les divers symboles qui les accompagnent quelquefois. Enfin la forme des lettres, qui sert ordinairement à en déterminer l'époque, car une date précise s'y trouve rarement, la forme des lettres, disons-nous, est la base de la Paléographie ou de la science des anciennes écritures, qui ne comprend pas seulement les manuscrits proprement dits.

On sentira aisément que les inscriptions *en vers* sont infiniment plus rares que les autres. Cependant telles sont en général les inscriptions primitives ou d'une haute antiquité qui nous restent ; et à l'époque de la décadence, les vers abondent encore sur les monuments publics et privés.

Les anciens Grecs, ainsi que les Romains de la république, employaient volontiers dans cette circonstance le monostique, le distique, et ne dépassaient pas quatre ou six vers ; mais il paraît qu'à Rome cet usage s'affaiblit vers l'époque brillante de la littérature, c'est-à-dire, un siècle avant l'ère vulgaire et sous les premiers empereurs ; tandis que les Grecs bien plus éminemment doués du génie poétique, et aussi, dira-t-on peut-être, toujours frivoles et ingénieux, ont constamment aimé à consacrer par des inscriptions en vers, les statues, les offrandes aux dieux, les trophées de la victoire, les

tombeaux. C'est ainsi que nous possédons une longue suite d'épigraphes ou d'épigrammes (ce que nous appelons inscriptions), qui s'étend presque depuis les siècles héroïques jusqu'aux derniers temps de l'empire de Constantinople. Mais une bien faible partie en a été recueillie sur les originaux, du moins par les modernes. Nous devons leur conservation, d'abord aux anciens écrivains, tels qu'Hérodote, Plutarque, Pausanias, qui les avaient lues sur les monuments, quelquefois altérées ou renouvelées sans doute; et surtout aux collections ou anthologies des compilateurs de Byzance.

Les Romains aussi dès le commencement de leur littérature, comme nous l'avons dit, aimèrent à placer sur les monuments et sur les tombeaux des inscriptions en vers. Cicéron, dans son discours pour Archias, rappelle que Decimus Brutus avait orné des vers d'Attius son ami intime, l'entrée des temples et les monuments qu'il avait élevés; et nous avons encore les épitaphes qu'Ennius, Nævius, Plaute et Pacuvius s'étaient faites dans leur candeur, à ce qu'on dit (1). L'heureuse découverte du tombeau des Scipions arrivée presque de nos jours (en 1780) aux portes de Rome, nous a révélé quelques inscriptions en vers, qui sont aussi précieuses comme monuments primitifs de la langue et de la littérature romaine, que par les noms des grands hommes auxquels elles étaient consacrées. Nous devons à cette découverte la plus ancienne inscription qui existe en langue latine; c'est l'épitaphe gravée en creux sur le tombeau, transféré aujourd'hui au Vatican, de Lucius Cornelius Scipio Barbatus, qui fut consul l'an 456 de Rome, 298 ans

(1) Morcelli, *De stilo inscriptionum latin.*, l. 1, p. 2. cap. 4.

avant J.-C., et bisaïeul de l'Africain. Visconti, qui la croit en vers sénaires et Saturniens, la lit ainsi (1) :

CORNELIVS. LVCIVS. SCIPIO. BARBATVS. GNAIVOD.
PATRE PROGNATVS. FORTIS. VIR. SAPIENS. QVE
QVOIVS. FORMA. VIRTVTEI. PARISVMA FVIT
CONSOL CENSOR. AIDILIS. QVEI. FVIT APVD. VOS
TAVRASIA. CISAVNA SAMNIO. CEPIT.
SVBIGIT. OMNE. LOVCANA, OPSIDESQVE. ABDOVCIT

Dans la suite l'usage des inscriptions en vers semble être devenu plus rare. La gravité romaine qui avait souri pour ainsi dire aux premiers bégaiements de la littérature, reprend son empire. Le nom de la divinité, ceux des consécrateurs et des consuls paraissent à peu près seuls sur les monuments publics; et sur les tombeaux on se borne à mentionner le défunt et sa famille, avec le nom de celui qui l'érige; quelquefois même ce dernier ne s'y trouve pas.

Est-il rien de plus éloquent, lorsque la pierre nous offre un nom historique, ou celui d'un homme de bien dont le souvenir n'est point encore effacé? Une des plus belles épitaphes en ce genre est certainement celle de Cæcilia Metella, dont le tombeau encore debout sur la voie Appienne, servit de forteresse dans le moyen âge.

CAECILIAE
Q. CRETICI F.
METELLAE CRASSI.

C'est ainsi que le plus opulent des romains de son temps, le célèbre Crassus, qui périt depuis chez les Parthes,

(1) Opere varie, Milano, 1827, t. p. 25. – *Monumento degli Scipioni*, publié d'abord à Rome par Piranèsi, grand in fol. – 1785.

honorait la mémoire de sa femme. Il se borne à rappeler le nom de son père : *fille de Q. Creticus*, dit-il, et ce Metellus assez désigné par le surnom de Creticus qu'il devait à la victoire, avait soumis la Crète et renversé les lois de Minos. Puis il ajoute avec une précision superbe que notre langue ne peut rendre, CRASSI, *femme de Crassus.*

Il y a loin de cette admirable simplicité aux épitaphes fastueuses jusqu'au ridicule des nations modernes.

Cependant, quoique les monuments ne nous aient guère conservé d'inscriptions en vers de cette époque et du premier siècle de l'empire, il est fait mention de l'épitaphe de Drusus par Auguste, de celle de Virginius Rufus par lui-même, de celle de Voconius par l'empereur Adrien, etc. On connaît même celle que Virgile se serait faite. Il en a existé sans doute beaucoup d'autres que le temps a détruites; mais ces diverses indications, et tout ce qu'on pourrait supposer n'est rien en comparaison du nombre prodigieux d'inscriptions romaines de tout genre, qui se sont conservées plus ou moins intégralement jusqu'à nous, et qui presque toutes sont remarquables par leur extrême concision. Des noms propres, des titres de fonctions publiques ou privées, des charges civiles et militaires, quelques rares épithètes affectueuses ou de regret, voilà à peu près tout ce qu'elles contiennent.

Ce n'est que vers le second siècle de l'ère chrétienne, à l'époque même où commence la décadence des lettres, et bientôt celle des arts, que les inscriptions en vers, surtout les inscriptions sépulchrales deviennent moins rares. Elles se multiplient dans les III^e^ et IV^e^ siècles, à mesure que les petits poëtes *(poetæ minores et minimi)* pullulent; qu'ils s'emparent sans coup férir des hautes

positions littéraires, sociales et même religieuses; lorsque brillent les Némésien et les Calpurnius, les Sammonicus et les Pallade, les Juvencus, les Ablavius, les Ausone, les Prudence, les Paulin, les Claudien, etc. En un mot, c'est lorsque tout le monde fait des vers, et qu'il n'y a plus de vrais poëtes, que l'on trouve comme de raison, les monuments et les tombeaux chargés de vers, où les règles de la prosodie sont aussi souvent violées que celles de la langue; où les choses ingénieuses, le bel esprit, les pointes même et les jeux de mots, remplacent trop souvent les grandes pensées et le langage de la douleur.

Toutefois cette partie de la littérature, trop peu connue, est encore fort curieuse à étudier, tant sous le rapport purement littéraire que sous celui des mœurs et des usages; et quoique l'Anthologie latine soit moins riche et moins variée que l'Anthologie grecque, on la parcourt avec intérêt. Il y a beaucoup à recueillir et surtout à réfléchir. La plainte humaine a beau se déguiser sous le papillotage de l'esprit et du mauvais goût, elle arrive néanmoins jusqu'à nous; et pour peu que nous rentrions en nous-mêmes, nous sympathisons bien vite avec toutes les douleurs, et nous reconnaissons notre image.

Après le VIe siècle, le goût des vers continue toujours; les épitaphes chrétiennes se multiplient et en donnent un grand nombre, où percent et dominent quelquefois avec les symboles mythologiques les idées et les expressions payennes. Mais bientôt ce ne sont plus que des fragments de vers, des centons dérobés çà et là; et la mesure y est si peu respectée, que lorsque le vers ou l'hémistiche manque à la mémoire de l'écrivain, il se

rabat sur la prose et sur les consonnances qui préparent la rime des modernes.

La troisième inscription que nous donnerons, offre un exemple de cette décadence complète de la langue poétique. Par un singulier hasard, on trouvera non-seulement dans le sujet, mais encore dans les idées et les expressions, plus d'un rapport entre ces trois épitaphes, qui, avec le préambule de l'édit de Dioclétien sur le prix des denrées, publié par M. Marcellin de Fonscolombe, et l'inscription grecque contenant un vœu pour le salut de l'empereur Alexandre Sévère et de sa mère Julia Mammæa, forment la principale richesse épigraphique du Musée d'Aix.....

L'origine de l'inscription grecque du jeune Navigateur qui est ici la seconde, est incertaine; et comme rien n'indique qu'elle ait été apportée d'ailleurs, nous pouvons penser que l'illustre Peiresc, à qui nous la devons, l'avait recueillie sur notre territoire où l'on a découvert d'autres fragments en cette langue. Les deux autres ont été trouvées dans le quartier des Minimes, sur l'emplacement ou tout près de l'ancienne cité d'Aix, qui s'étendait alors au nord et au couchant de la ville actuelle. Il est temps d'arriver à ces trois inscriptions, dont l'analogie justifierait encore la réunion dans cet opuscule. La première est la seule qui étant inédite, nous donnera lieu de hasarder quelques explications et quelques notes qui auraient pu aisément être plus développées, et fournir peut-être le sujet d'un mémoire intéressant.

## § II.

### INSCRIPTION DE FELICISSIMUS.

Cette inscription, que nous croyons l'épitaphe de *Sextus Julius Felicissimus*, a été trouvée à Aix les premiers jours de janvier 1839, dans l'enclos de l'ancien couvent des Minimes, occupé aujourd'hui par les Dames du St-Sacrement. Peu de jours après, elle fut transportée au Musée par les soins de l'administration municipale, à qui Mme la Supérieure s'était empressée d'en faire l'offre généreuse sur le vœu que nous lui en avions exprimé, et d'après l'importance que nous paraissions y attacher.

Le hasard, comme il arrive presque toujours, en amena la découverte occasionnée par les travaux nécessaires à la plantation d'un bosquet. De nombreux débris d'architecture, tels que des chapiteaux, des fragments d'architraves, de sofites, de colonnes de marbre de diverses couleurs, etc., qui ont dû appartenir à quelque temple ou édifice important, furent aussi trouvés entassés pêle-mêle avec l'inscription. La plupart ont été donnés également et transférés au Musée.

On voit que ce quartier, et particulièrement cet enclos où s'élevait la cathédrale primitive, pourrait être exploré avec succès. De tout temps on y a trouvé de nombreux débris d'antiquités, et c'est aux environs que Peiresc avait reconnu les vestiges d'un amphithéâtre, ainsi désignés par un voyageur qui les avait remarqués en 1588 :

« Il y a, hors de la ville, quelques antiquités découvertes qui paraissent ; il semble que c'était le lieu où

l'on faisait combattre les bêtes, où l'on jouait jeux des anciens Romains; cela est fait en forme d'arc, comme celles de Languedoc..... (Journal d'un voyage en Provence et en Italie, fait en 1588 et 1589, publié en 1836 dans la Revue rétrospective.)

Cette citation se trouvera justifiée par l'inscription elle-même, qui rappelle ces jeux, et qui peut-être n'avait pas été placée sans motif dans le voisinage de l'amphithéâtre.

Le cippe sépulchral, sur lequel elle est gravée, est une pierre froide taillée en parallèlogramme, d'une belle conservation, excepté dans sa partie inférieure, où un éclat de la pierre a fait disparaître quelques mots assez importants. Sa hauteur est d'un mètre; au-dessus est un trou destiné à recevoir un crampon de fer qui consolidait sans doute l'urne ou le buste placé sur le cippe. La face principale a 62 centimètres de largeur, et chaque côté 57. Excepté un léger encadrement, il n'y a d'autre figure que celle du *Niveau* parfaitement sculpté sur le côté gauche, et celle de l'*Ascia* sur le côté droit, qui offre en outre une seconde inscription de huit vers appartenant, selon nous, au même personnage que la première. Celle-ci, qui occupe presque toute la face principale, se compose de onze vers hexamètres, écrits à la suite les uns des autres, sans séparation, et formant quatorze lignes, suivies de quatre autres pour les noms propres, etc.

Ces lignes ne sont pas toujours parfaitement droites. Les lettres quoique pressées et parfois inégales, sont d'une assez belle forme et doivent appartenir au III<sup>e</sup> ou IV<sup>e</sup> siècle au plus tard. On peut en juger par le *fac-simile* que nous joignons ici, et qui nous a paru d'autant plus nécessaire,

que la formule qui la termine est plus insolite, et d'ailleurs incomplète. Nous soumettrons nos doutes aux personnes compétentes; mais la vue de l'inscription d'après ce *fac-simile*, les éclairera bien davantage. L'époque que nous croyons pouvoir lui assigner nous semble confirmée par le style et les pensées, et même par les fautes contre la langue et contre la prosodie que l'on y trouve; fautes qui d'ailleurs ne sont pas rares dans les inscriptions latines en vers de toutes les époques.

En la donnant ici, nous séparons les vers que l'ouvrier, pressé par l'espace, n'a point distingués sur la face principale, tandis qu'ils le sont dans l'inscription latérale:

1 PAVLO SISTE GRADVM IVVENIS PIE QVAESO VIATOR
2 VT MEA PER TITVLVM NORIS SIC INVIDA FATA
3 VNO MINVS QVAM BIS DENOS EGO VIXI PER ANNoS
4 INTEGER INNOCVVS SEMPER PIA MENTE PROBATVS
5 QVI DOCILI LVSV IVVENVM BENE DOCTVS HARENIS
6 PVLCHER ET ILLE FVI VARIIS CIRCVMDATVS ARMIS
7 SAEPE FERAS LVSI MEDICVS TAMEN IS QVOQVE VIXI
8 ET COMES VRSARIS COMES HIS QVI VICTIMA SACRIS
9 CAEDERE SAEPE SOLENT ET QVI NOVO TEMPORE VERIS
10 FLORIBVS INTEXTIS REFOVENT SIMVLACRA DEORVM
11 NOMEN SI QVAERÌS TITVLVS TIBI VERA FATETVR

SEX. IVL. FELICISSIMVS

SEX. IVLIVS FELIX

ALVMNO INCOMPAR*abili*

FELICITAS...

Vers 1. *Paulò siste gradum*, etc.

Cette formule se trouve souvent, avec quelques variantes, en tête des épitaphes antiques comme des épitaphes modernes. Mais les anciens qui plaçaient en général les tombeaux sur les chemins, avaient plus de raison que nous de s'adresser au voyageur. La nôtre s'adresse particulièrement au *jeune et pieux voyageur*, car c'est un jeune homme, mort à 19 ans, qui parle. — *Juvens* pour *juvenis*.

V. 2. *Ut mea per*, etc. La figure d'un cœur ou plutôt d'une feuille que l'on voit ici, comme sur beaucoup d'inscriptions payennes et chrétiennes, n'est guère employée que comme ornement ou remplissage. Elle a pourtant servi quelquefois à la ponctuation. C'est une feuille de lierre qui, sur les vases grecs et dans le principe sur les épitaphes, était sans doute un signe d'initiation et se rattachait aux mystères de Bacchus. Elle paraît souvent dépourvue de son pétiole, dont la présence l'a quelquefois fait prendre pour un cœur percé par une flèche.

V. 3. *Uno minùs quam bis denos ego vixi per anns.* — pour *annos. Per bis denos annos minùs quam* (*præ*) *uno.*

V. 4. *Integer, innocuus*, etc. On retrouvera ce vers, moins le premier mot dans l'inscription ci-après de Dextrianus.

V. 5. *Qui docili lusu*, etc. — *Lusus, ùs*, comme *ludus, i*, jeu, divertissement, étude, académie, école. — *Harenis* pour *arenis*. On affectait quelquefois l'aspiration, surtout dans le bas-empire, et l'on trouve *have* pour *ave*, *hac* pour *ac*, *hornamentis* pour *ornamentis*, etc. *Arenæ* a presque ici la signification de *ludus*, et s'entend spécia-

lement du champ de Mars, du gymnase, du cirque, et même des exercices auxquels on s'y livrait.

V. 6. *Pulcher et ille fui.* Nous croyons que le sens doit s'arrêter là. *Variis circumdatus armis*, sous diverses armures, etc. Ceci rappelle la jolie épigramme de Martial pour la statue du gladiateur Hermès, épigramme qui peut servir à commenter notre inscription, comme la plupart de celles du livre *de spectaculis* dont plusieurs sont postérieures à Martial.

*Hermes martia sæculi voluptas,*
*Hermes omnibus eruditus armis,*
*Hermes et gladiator et magister*..... L. 5, ep. 24.

V. 7. *Sæpe feras lusi, medicus tamen,* etc.

*Ludere feras* ne peut que signifier chasser, combattre les animaux dans les jeux du cirque, ou plutôt de l'amphithéâtre, bien qu'il ne se trouve pas dans les meilleurs lexiques. Notre jeune homme aura donc figuré dans ces jeux, combattu, tué... *quoique médecin*, dit-il, avec une intention sans doute épigrammatique. D'ailleurs il y avait des médecins particuliers attachés à ces jeux et aux écoles de gladiateurs ; deux marbres du temps des empereurs en font mention. Il se sera distingué dans ces chasses prodigieuses qui avaient lieu dans l'arène, où l'on plantait même des arbres, afin qu'elle ressemblât à une forêt. C'était ce que l'on appelait *Venatio amphitheatralis*, chasse de l'amphithéâtre, pour laquelle les Romains étaient passionnés. Non-seulement les spectateurs y prenaient part en lançant des traits du haut des gradins, mais outre le combat des bêtes entr'elles ou contre les hommes nommés *bestiarii*, on permettait quelquefois au peuple d'entrer dans l'arène, et d'y tuer les bêtes fauves qu'on y lâchait exprès, comme des sangliers,

des cerfs, des daims, et de les emporter. Le Code Théodosien contient un titre de *Venatione ferarum*, qui peut donner une idée de l'immensité de la dépense occasionnée par ce genre de spectacle. L. xv. T. xi.

Quant aux hommes qui y combattaient spécialement les animaux féroces, les uns y étaient condamnés, et ce supplice fut souvent infligé aux premiers chrétiens; les autres, comme les gladiateurs, embrassaient cette profession, soit par instinct naturel de férocité, soit par l'appat d'un salaire qui était très considérable; d'autres s'y livraient par pure ostentation de force et d'adresse. Si des chevaliers, si des sénateurs descendaient eux-mêmes dans l'arène, comme gladiateurs, on concevra sans peine que le désir d'enlever les suffrages de la multitude déterminait bien d'autres citoyens à combattre les bêtes féroces; et parmi ces derniers, il faudra mettre notre *Felicissimus*, que son âge et la variété de ses fonctions ne permet guère de compter au nombre de ceux qui en auraient fait profession.

V. 8. *Et comes ursaris*, etc., pour *ursariis*. — *Ursarius* ne se trouve que dans le glossaire de la basse latinité de Ducange. C'est donc un mot à ajouter à nos dictionnaires classiques et d'antiquités. Cependant Spon dans ses *Recherches curieuses*, etc., p. 58, et dans ses *Miscellanea*, p. 40, cite une inscription de Langres, où on lit ces mots : OPVS QVADRATARIVM | AVGVRIVS CATVLLINVS | VRSAR. D. S. P. D. Mais il ne l'explique pas dans le premier ouvrage, et se contente de dire dans le second : VRSAR. *quid sit hæreo.*

La signification d'*ursarius* semble déterminée ici par ce qui précède. Il s'agit sans doute de ceux qui étaient chargés de garder ou de dresser les animaux destinés aux jeux de l'amphithéâtre, et particulièrement les ours. Ces

derniers, de même que les lions, étaient souvent apprivoisés aussi chez les particuliers, *uti etiam nunc fit animi causà*, dit Pignorius *de Servis*, qui cite à cette occasion Manilius et Sénèque. Le nom d'*Ursarius* a dû même s'appliquer par extension à des fonctions plus relevées, comme on le voit d'après ce passage de la vie de St-Anselme, archevêque de Cantorbery, écrite par le bénédictin Eadmer son disciple : *Ursarii Dei boni angeli sunt, sicut enim ursarii ursos, ita angeli malignos dæmones a suâ sævitiâ coercent*, etc. V. S. Anselmi opera, a Gerberon edit. Paris. 1721. Vita, p. 5.

*Victima* dans ce même vers pour *victimas* est bien hardi; mais les inscriptions surtout depuis la décadence, admettent souvent le barbarisme en faveur de la mesure.

Quelques écrivains divisent les prêtres de cette époque en trois classes; les prêtres principaux, *antistites sacrorum, pontifices*; les prêtres ordinaires, *sacerdotes;* et les prêtres inférieurs, *ministri*, au nombre desquels il faut compter ceux qui conduisaient les victimes à l'autel et qui les immolaient. On appelait spécialement ces derniers, dont Felicissimus paraît avoir fait partie, *Popæ*, *victimarii et cultrarii*.

V. 9 et 10. . . . . . *et qui novo tempore veris*
*Floribus intextis refovent simulacra Deorum.*

Malgré la faute de quantité du vers précédent, où le poëte s'est permis de faire brève la dernière syllabe de *novo*, celui-ci est digne de Virgile ou d'Ovide, par sa pompe et son harmonie, aussi bien que par l'expression.

Ce vers est encore remarquable en ce qu'il semble indiquer une époque de l'année, où l'on couronnait généralement de fleurs les statues des dieux. Les anciens calendriers romains qui nous restent, ne la mentionnent

pas d'une manière précise. Les Fastes même d'Ovide ne nous ont rien offert de très satisfaisant à ce sujet. Mais le passage suivant de Suétone, où il est dit que l'empereur Auguste voulut que les dieux Lares, dont les statues se voyaient dans les carrefours, fussent solennellement ornés de fleurs deux fois l'année, semble expliquer heureusement notre vers: *Compitales Lares ornare bis anno instituit vernis floribus et æstivis.* — in Cæs. August. 31.

D'ailleurs les fêtes de Flore, *Floralia*, commencées dès le 28 avril, s'étendaient jusqu'au mois suivant, et venaient se confondre avec les *Compitalia* célébrées le 2 mai en l'honneur des dieux Lares des carrefours, *in compitis.* (*ubi viæ competunt.* Varron.) Or, parmi les dieux Lares, qui, comme les dieux Pénates, étaient les dieux tutélaires des familles, des localités, les *patrons* en un mot, on comptait non-seulement les douze grands dieux, mais encore, Janus, Harpocrate, Priape, etc., dont les statues se voyaient au coin des rues et sur les grands chemins.

V. 11. *Nomen si quæris titulus tibi vera fatetur*

SEX. JUL. FELICISSIMUS.

Ce dernier vers se lie fort bien au nom placé immédiatement au-dessous, écrit en grandes lettres, et séparé d'une manière frappante du nom de Sex. Julius Felix, qui vient après.

*Titulus* doit s'entendre de toute l'inscription comme dans le second vers, et particulièrement de la ligne qui suit, et non point du nom qui aurait pu être écrit sous le buste ou sur l'urne placée probablement au-dessus du cippe. Telle est l'opinion la plus vraisemblable

Sex. Julius Felix aura élevé, adopté ce jeune homme, et lui aura donné son nom selon l'usage. Les surnoms de Felix et de Felicissimus sont communs dans les inscriptions des premiers siècles. On trouve même dans Gruter un Julius Felix Campanianus et un Julius Felicissimus. Quant au nom de Julius, on le lit encore plus fréquemment dans les inscriptions de la Narbonaise, et l'on n'en sera point surpris en se souvenant que les colonies d'Aix, d'Arles, de Narbonne, etc., avaient été fondées ou renouvelées par Jules César et par Auguste qui leur avaient donné leur nom; d'où beaucoup de colons l'avaient pris sans doute. Nous possédons nous-même un joli autel votif à Bacchus, trouvé en 1834 dans le canton d'Aix, au-delà du quartier de S[t]-Mitre, et tout près d'Éguilles, avec cette inscription inédite en beaux caractères:

LIBERO
PATRI
C. IVLIVS
PATERNVS

Au-dessus de l'autel qui a 45 centimètres de hauteur, est une espèce de cuvette pour les libations, soutenue par deux rouleaux.

*Alumno incomparabili*, A son élève incomparable.

L'acception ordinaire d'*alumnus* est nourrisson, enfant de tout âge, libre ou esclave que l'on a élevé et entretenu dès sa tendre jeunesse. Il se dit aussi de celui qui est allaité relativement à sa nourrice. (Dig. lib. 33. tit. 2, l. 34). On trouve beaucoup d'inscriptions, même en vers, consacrées par leurs maîtres à des élèves qui s'étaient déjà distingués par leurs talents, et qui ont été enlevés à la fleur de l'âge comme Felicissimus. Il est à remarquer que la plupart des inscriptions en vers de

cette époque et même des temps postérieurs, ont pour sujet des enfants ou des personnages qui avaient été l'objet de l'affection populaire dans les jeux publics ou sur la scène.

Felicitas.... Ce dernier mot de l'inscription, qui malheureusement est ici tronquée, est le moins facile à expliquer, ou du moins à compléter. *Felicitas*, dans l'endroit où il est placé, ne doit pas être un nom propre, un membre de la famille de Felix. D'ailleurs il n'est précédé d'aucun prénom. Il nous paraît être ici l'expression d'un vœu que la lettre qui suit caractériserait sans doute, si elle était entière; mais en l'état où elle est, il est impossible de la reconnaître, d'autant que l'expression de ce vœu à la fin d'une inscription est tout à fait insolite sous cette forme.

Ce mot, peu usité ici, nous paraît amené par ceux de Felix et de Felicissimus. C'est une espèce de pointe, un jeu d'esprit tout à fait digne de cette époque, où l'on cherchait à briller partout et avant tout. Il nous serait facile de citer plusieurs traits de ce genre dans les inscriptions contemporaines et d'aussi mauvais goût.

Mais ce vœu de bonheur indiqué par *Felicitas*, s'adresse-t-il au défunt ou au voyageur? Il existe beaucoup d'exemples d'inscriptions, particulièrement d'inscriptions en vers qui finissent par un vœu analogue; ainsi, on lit à la fin de plusieurs épitaphes: *Vale, viator, et abi in rem tuam.—Vivite felices, moneo, mors omnibus instat.* — *Vivite felices animæ.* — *Vivite felices, qui legitis*, etc. Nous avions donc pensé que notre épitaphe devait se terminer par ces mots *Felicitas tibi, Viator;* d'autant que la disposition de la pierre s'y prête parfaitement.

Toutefois les restes de la lettre qui suit *Felicitas*, ne permettent pas d'y voir un T; ils semblent plutôt con-

venir à un P, qui même pourrait être seul, et suivi d'un point, d'après la disposition de la ligne. Dans tous les cas, il peut être l'initiale du mot *perpetua*, et nous terminerons l'inscription par *Felicitas perpetua*, que nous appliquerons au défunt, bien que cette formule puisse paraître exclusivement chrétienne au premier aspect.

On trouve sur plusieurs épitaphes payennes : *Perpetuæ securitati* (Orelli. 4448) *Perpetuæ æternitati* (id. 4452), et enfin dans Gruter (MCVII. 2.) D. M. *et perpetuæ felicitati Aur. Vitelliæ*, etc. Ce qui nous détermine, sauf meilleur avis, à voir dans cette formule un dernier vœu de Julius Felix en faveur de son élève.

Nous hasarderons donc cette traduction, plus littérale qu'élégante, de la première partie de l'inscription de Felicissimus.

« Arrête un peu tes pas, je t'en prie, jeune et pieux voyageur, afin que tu connaisses, par cette inscription, ma malheureuse destinée. J'ai vécu vingt années moins une, pur, inoffensif, toujours d'une piété éprouvée ; formé sans peine dans les écoles aux exercices de la jeunesse, j'ai été beau et instruit. Sous diverses armures j'ai combattu les animaux sauvages, et cependant j'étais médecin. J'ai aussi vécu le collègue des *ursaires*, comme aussi le collègue de ceux qui frappent les victimes dans les sacrifices, et qui au retour du printemps couronnent de guirlandes de fleurs les statues des dieux. Si tu veux connaître mon nom, l'inscription te dit la vérité :

SEX. JUL. FELICISSIMUS.

SEX. JULIUS FELIX

A SON ÉLÈVE INCOMPARABLE.

FÉLICITÉ.....

**Partie latérale de l'inscription de Felicissimus.**

TV QVICVMQVE LEGIS TITVLVM FERALE SEPVLTI
QVI FVERIM QVÆ VOTA MIHI QVÆ GLORIA DISCE
*B*IS DENOS VIXI DEILETIS MENSIBVS ANNOS
*Et* VIRTVTE POTENS ET PVLCHER FLORE IVVENTAE
*Ut* QVI PRAEFERRER POPVLI LAVDANTIS AMORE
*Quit* MEA DAMNA DOLES FATI NON VINCITVR ORDO
*Progenies* HOMINVM SIC SVNT VT *mitia* POMA
*Quæ matura* CADVNT AVT *immatura le*GVNTVR.

Quoiqu'il y ait des exemples d'inscriptions sépulchrales appartenant à des personnages différents, réunies sur un même cippe, cette partie de la nôtre s'applique évidemment au même individu, tant à cause de l'ensemble des idées, que d'après le troisième vers où il est encore fait mention de son âge. C'est une seconde inscription ajoutée à la première. Aussi les noms propres et la dédicace ne sont-ils pas répétés.

Il est inutile de nous arrêter sur quelques irrégularités de syntaxe que tout le monde reconnaîtra. Cette partie de l'inscription est coupée après les deux premiers vers par la figure de l'*Ascia* qui fait pendant à celle du *niveau* placée sur le côté opposé. L'une et l'autre sont sculptées d'une manière remarquable, et n'ont souffert aucune altération.

L'*Ascia*, d'où vient la formule *sub ascia, ab ascia dedicavit*, souvent gravée en toutes lettres sur les tombeaux, est une petite hache, doloire ou sarcloir, dont la forme varie, et dont la figure remplace quelquefois la formule. Elle paraît avoir été empruntée des Gaulois

par les Romains qui en ont fait usage surtout dans nos contrées, et aussi au delà des Alpes, quoiqu'on en ait dit, mais plus rarement. Elle se trouve même sur des tombeaux chrétiens, ce qui peut faire supposer qu'on n'y attachait aucune idée religieuse. On en a donné vingt explications différentes qu'il ne nous appartient pas de discuter; mais la plus probable nous paraît être celle qui en fait une prière, une recommandation de respecter, d'entretenir le tombeau, de ne pas en laisser encombrer les environs, et le niveau viendrait à l'appui; d'empêcher les broussailles de le cacher, et de rendre ainsi la terre légère aux cendres du défunt.

Quant au niveau avec son aplomb, *libella cum perpendiculo,* on le rencontre plus rarement, et toujours, ce nous semble, avec l'*Ascia* dont il paraît compléter la formule. Sa signification n'est pas plus claire. Sans entrer dans une discussion qui nous entraînerait trop loin, nous observerons qu'on le trouve ici sur le tombeau d'un jeune homme qui a été ministre des autels et qui est mort à dix-neuf ans, comme on le voit aussi sur le cippe grec d'Aurelius Dioclides, mort à dix-sept ans, et qui paraît avoir été également employé dans un temple. (V. la gravure de ce cippe, trouvé dans les fondations de S^t^-Victor de Marseille en 1799, publiée par M. de S^t^-Vincens, et placée ordinairement à la suite de la Notice sur son père.) D'un autre côté, nous n'avons guère vu l'*ascia* et le *niveau* réunis que sur les tombeaux de P. Bellicus et de Candidius Benignus, charpentiers, constructeurs ou architectes de la colonie d'Arles; et sur celui d'Æbutius Agathon, sextumvir de la même colonie, *Nautæ Ararico*, c'est-à-dire, entrepreneur, constructeur ou négociant, fesant partie de

la compagnie de la navigation de la Saône ; enfin curateur du trésor de *Glanum* (St-Remi). V. le Recueil de toutes les inscriptions antiques d'Arles, par le P. Dumont publiées par M. de Lagoy, à la suite de l'histoire d'Arles par M. de La Lauzière, nos 109, 114 et 177. On y trouvera les figures de l'Ascia et du Niveau, dont la plupart des antiquaires ont négligé de faire mention, même en rapportant ces inscriptions.

Il est temps de revenir à celle de Felicissimus. Au-dessous de l'*Ascia*, l'inscription continue :

V. 3. *Bis denos vixi deiletis mensibus annos.* — *Deiletis* pour *deletis.* J'ai vécu vingt ans moins quelques mois. Ce qui ressemble beaucoup aux vingt années moins une de la première inscription, et ce qui est ici la même chose, selon nous.

Les premières lettres des vers qui suivent, comme dans celui-ci, et enfin des mots entiers ont à peu près disparu. Mais on peut suppléer les lettres facilement.

Il est indifférent de lire *et* ou *ut* au commencement du 5e.

V. 5. *Ut qui præferrer populi laudantis amore,* que l'on pourrait traduire, j'ai été préféré, j'ai été porté aux nues par les applaudissements du peuple qui me chérissait, rappelle les premiers vers de l'inscription placée sous la statue d'Ursus Togatus, qui, dans le siècle des Antonins, joua le premier en public à la balle, avec des boules ou des globes de verre.

*Ursus Togatus vitrea qui primus pila*
*Lusi decenter cum meis lusoribus,*
Laudante populo *maximis clamoribus..* Gruter, 637, 1.

Ce vers rappelle aussi ce fragment de l'épitaphe d'un

histrion rapporté dans l'Anthologie de Burmann. L. IV, ep. 356.

> Laudatus populo, *solitus mandata referre.*
> *Adlectus scenæ, parasitus Apollinis idem,*
> *Multarum in mimis saltantibus utilis actor.*

Et semble prouver encore que Felicissimus avait paru sur la scène, ou du moins dans les jeux publics.

V. 6. *Quit mea damna doles?* pour *quid.*

V. 7. Progenies *hominum sic sunt ut* mitia *poma.*

Nous proposons de suppléer le premier mot de ce vers qui manque, moins la dernière lettre, par celui de *progenies*, qui s'emploie très bien au pluriel, et qui satisfait au sens et à la mesure, quoiqu'il puisse paraître un peu long pour l'espace à remplir sur la pierre. Mais dans cette inscription même, l'ouvrier a plus d'une fois réduit et pressé les lettres à cause du défaut d'espace. On pourrait toutefois hasarder *infantes* au lieu de *progenies.*

L'avant dernier mot de ce vers, dans la ligne qui suit, ne peut être que *mitia*, ou un adjectif équivalent tout aussi court, et nous avons dû nous rappeler les *mitia poma* de Virgile.

V. 8. Nous avions restitué de deux manières différentes ce huitième et dernier vers dont il ne reste que trois mots, et nous hésitions entre ces deux leçons :

> *Præmatura cadunt, aut tempestiva leguntur.*

Ou *Quæ matura cadunt, aut immatura leguntur.*

Une épigramme que nous avons trouvée dans l'Anthologie latine sous le nom d'Epictète, quoique probablement apocryphe, semble devoir faire donner la préférence à la dernière leçon. Il serait sans doute facile de remplacer l'une et l'autre par quelque chose de mieux.

Au reste, voici l'épigramme que l'on trouve dans l'Anthologie de Burmann, lib. III, ep. 96, et dans la collection de tous les poëtes latins, dite *Pisaurensis*, t. 4, p. 488. class. 8ª ep. XL.

*Poma ut in arboribus pendentia, corpora nostra,*
*Aut matura cadunt, aut citò acerba ruunt.*

Version littérale de la seconde inscription de Felicissimus.

« Qui que tu sois, toi qui lis cette inscription sépulchrale, apprends qui j'ai été, quels furent mes vœux et ma gloire. J'ai vécu vingt ans moins quelques mois.

« Puissant par ma valeur et beau de tout l'éclat de la jeunesse, je l'emportais *sur mes rivaux* aux applaudissements du peuple qui me chérissait. Pourquoi déplorer ma perte ? L'ordre du destin est immuable.

« Les enfants des hommes sont comme les fruits des arbres : les uns tombent dans leur maturité ; les autres sont cueillis avant le temps. »

## § III.

### INSCRIPTION DU JEUNE NAVIGATEUR.

Cette inscription très-intéressante, dont rien n'indique l'origine, et que peut-être Peiresc avait recueillie aux environs d'Aix, fut abandonnée après sa mort dans une cave de la maison qu'il avait habitée, où M. de Saint-Vincens le père la retrouva vers 1786. Son importance l'a rendue l'objet des travaux de plusieurs savants hellénistes, tels que Visconti, d'Ansse de Villoison, Fréd.

Münter, évêque (protestant) de Seelande, et Chardon de la Rochette. Ces deux derniers l'ont même publiée et commentée d'une manière spéciale; le premier dans un ouvrage imprimé à Copenhague en 1810, sous ce titre: *Erklœrung einer griechischen Inschrift, welche auf die Samotracischen Mysterien Beziehung hat.* Il croit y voir un initié aux mystères de Samothrace, à cause de la mention qui s'y trouve des jeunes dieux Amycléens, les Dioscures. Le second l'a expliquée d'abord dans le Magasin Encyclopédique, et plus tard dans ses Mélanges de critique et de philologie. Paris, 1812, 3 vol. in-8°, tom. 1, p. 121. Les derniers vers, selon lui, prouvent évidemment que son auteur était pythagoricien ou néo-platonicien.

Quoiqu'il en soit, nous devons nous borner à en donner le texte exactement collationné sur l'original avec les heureuses leçons et la traduction de Chardon de la Rochette. Ajoutons qu'elle a été publiée pour la première fois, mais très inexactement, par Jacob Spon dans ses *Miscellanea eruditæ antiquitatis Lugd.* 1685, in-fol°, p. 374, réimprimés par le marquis Poleni, dans le t. IV, pag. 1395, des *Supplementa ad antiq. gr. et rom. Venetiis*, 1737, 4 vol. in-fol°. Ensuite avec des corrections par M. de Saint-Vincens fils, Aix, 1798, 2 pag. in-4°, et plus tard avec une gravure ou *fac-simile*, à la suite des diverses éditions de la Notice sur son père. On la trouve aussi dans Millin, Voyage dans les départements du Midi, tom. 2, pag. 198, etc.

Nous la donnons ici telle que l'a heureusement et savamment restituée Chardon de la Rochette, et en séparant les vers pour en faciliter la lecture, qui est difficile sur l'original. Ils sont hexamètres, et au nombre de douze, formant dix-huit lignes. On la croit du second

siècle de notre ère, d'après la forme des lettres. Elle est sur une pierre froide ou commune, haute de 60 centimètres, large de 45, épaisse de 24. La première ligne seule est presque entièrement détruite.

(Μὴ ταχίνοισι παρέρχευ) ἴχνεσι (τύμβ)ον, ὁδεῖτα,
Κοῦρος ἐγὼ καλέω σε, Θεῷ φ(ί)λος, οὐκέτι θνητός,
Ηΐθεος, κούρ(οισ)ιν ὁμηλικίη πανόμοιος,
Πλωτήρων σωτῆρσιν, Ἀμυκλαίοισι θεοῖσιν,
Πλωτὴρ καὶ πολέων πόντου γ' εν κύμασιν ἥ(σθ)ην.
Εὐσεβίη τροφέων δὲ λαχὼν τόδε σῆμα πέπαυμαι
Νούσων, καὶ καμάτοιο, καὶ ἄχθεος ἠδὲ πόνοιο.
Ταῦτα γὰρ ἐν ζωοῖσιν ἀμείλιχα σάρκες ἔχουσιν.
Εν δὴ τεθνειῶσιν ὁμηγύριές γε πέλουσιν
Δοῖαι, τῶν ἑτέρη μὲν ἐπιχθονίη πεφόρηται,
Η' δ' ετέρη τείρέσσι σὺν αἰθερίοισι χορεύει.
Ἧς στρατιῆς εἷς εἰμι, λαχὼν θεὸν ἡγεμονῆα.

« Ne précipite point tes pas devant une tombe, ô voyageur; c'est un adolescent qui t'appelle. Cher à la divinité, je ne suis plus soumis à l'empire de la mort. Libre encore du joug de l'hymen, semblable par mon âge tendre, aux jeunes dieux Amycléens, sauveurs des nautoniers, et nautonier moi-même, je me plaisais à errer sur les flots. Mais dans ce tombeau, que je dois à la piété de mes parents, je suis délivré des maladies, du travail, des soucis et des angoisses; car parmi les vivants, toutes ces misères sont l'apanage de notre enveloppe grossière. Les morts, au contraire, sont divisés en deux

classes, dont l'une retourne errer sur la terre, tandis que l'autre va former des danses avec les corps célestes. C'est de cette dernière milice que je fais partie, m'étant rangé sous les bannières de la divinité. »

## § IV.

### INSCRIPTION DE DEXTRIANUS.

Cette inscription, qui est l'épitaphe d'un jeune chrétien mort à 22 ans, a été découverte vers 1765 dans le quartier des Minimes, si fécond en débris antiques. Elle fut dès lors portée chez M. de Saint-Vincens le père, qui la fit enchasser dans son vestibule, d'où elle a passé, avec la précédente et tant d'autres, au Musée de la ville en 1821. Elle est gravée sur une dalle de marbre blanc, épaisse de 7 décimètres, dont la hauteur est de 52 centimètres et la largeur de 37. Les caractères en sont médiocrement beaux, mais très lisibles et bien conservés. La forme de quelques-uns semble devoir les faire rapporter au VIII$^{e}$ ou IX$^{e}$ siècles, selon M. de Saint-Vincens. Peut-être est-elle un peu plus ancienne.

Elle est en prose mesurée plutôt qu'en vers, ou pour mieux dire elle est composée de centons, de fragments de vers pris çà et là. C'est ainsi que l'on y retrouve presque en entier le quatrième vers de l'épitaphe de Felicissimus, et plusieurs autres expressions qui semblent indiquer que l'auteur avait celle-ci sous les yeux. On n'est pas peu surpris d'y trouver encore, après un grand éloge de la bonté et de la foi du jeune chrétien, le souvenir tout à fait payen, et deux fois rappelé, de sa beauté. Il

ne lui manquait d'ailleurs ni la modestie, ni une pudeur pleine de grâces. *Nec defuit illi eligans* (sic) *cum verecundia pudor.*

*Breve omne quod bonum est*, est-il dit plus bas; pensée si bien développée depuis par Malherbe dans ses stances sur la mort de l'une de nos jeunes et belles compatriotes, (Marguerite du Périer.)

Mais elle était du monde où les plus belles choses
Ont le pire destin,
Et rose elle a vécu ce que vivent les roses,
L'espace d'un matin.

Enfin remarquons encore, à cause du rapprochement qu'elle peut offrir avec la pensée pythagoricienne qui termine l'inscription du jeune Navigateur, l'expression obiit è sæculo *astra petens*, que l'on trouve même sur des tombeaux payens depuis le second siècle, et principalement sur les tombeaux chrétiens. Cette expression, comme celle de *migravit ad astra*, et autres semblables, dérive évidemment de la doctrine des Néo-platoniciens qui prétendaient qu'après la mort, les âmes pures étaient placées parmi les astres.

† INDOLIS HIC IACIT HEV †
ECCE SEPVLTVS
CVNCTIS KARVS EXOSVS
NON NISI MALIVOLIS
† DEXTRIANVS NOMINE
VOCITATATVS (*sic*) IN VITA
NEC INMERITO NAM TVO
SIC MVNERE CRISTE
DEXTRIS TIBI NVNC FIDE
ADSISTIT IN AGNIS
AETERNVM SPERANS TE

DNE LARGIENTE DONVM
PRVDENTIA ERAT PRAEDITVS
FORMAQVE DECORVS
NON ALIVD VMQVAM HABVIT
NISI CVM BONITATE FIDEM
NEC DEFVIT ILLI ELIGANS
CVM VERECVNDIA PVDOR
BIS VNDENOS AEVI CONPLETIS
DVXIT MENSIBVS ANNOS
PULCER ET INNOCVVS PIA
SEMPER MENTE PROBATVS
LVGEMVS TE MISERANDE PVER
QVIA BREVE OMNE QVOD BONVM EST
† OBIIT E SAECVLO ASTRA PETENS
DIE TERTIVM NONAS IVNIAS
QVOD EST INDICTIONE PRIMA. †

## § V.

### INSCRIPTION D'UN PRÉFET DU PRÉTOIRE DES GAULES.

Nous croyons devoir compléter notre petite collection par l'épitaphe en vers d'un préfet du prétoire des Gaules chrétien ou converti au christianisme, épitaphe qui a existé à Aix sur un tombeau de marbre. Peut-être même y existe-t-elle encore, mais enfouie ou dégradée, comme l'inscription grecque du jeune navigateur cachée pendant 150 ans dans une cave. Ce qu'il y a de singulier, c'est que l'une et l'autre ont été publiées pour la première fois dans les *Miscellanea* de Spon, d'après les manuscrits de Peiresc, *ex schedis Peireskii*, et que Spon, qui séjourna

à Aix en 1674, parle de la dernière comme ayant déjà disparu d'Aix, *olim Aquis Sextiis*, tandis qu'il dit de celle du préfet qu'elle est à Aix, *sub lectisternio marmoreo*. Il n'est pas moins singulier qu'elle ait été négligée, à ce que nous croyons, par tous nos écrivains ou historiens de Provence, qui du reste jusqu'aux Saint-Vincens, avaient également méconnu l'inscription grecque publiée depuis 1685.

Nous avons retrouvé avec plaisir cette inscription, fort curieuse et très-intéressante pour nous, dans l'*Inscriptionum latinarum selectarum amplissima collectio* d'Orelli, *Turici* (Zurich) 1828, 2 in-8°. — Tom. 2, n° 4858.

Spon la donne ainsi, p. 286 des *Miscellanea*, réimprimés dans la collection de Poleni.

**Epitaphium Præfecti cujusdam ex Ethnico Christiani facti.**

STEMMATE PRAECIPVVM TRABEATIS FASCIBVS ORTVM
IN ODIVM LETI HIC SOPOR ALTVS HABET
QVI POST PATRICIA PRAECLARVS CINGOLA RECTVR (*sic*)
SVBIECIT $\overline{\text{XPI}}$ COLLA SVBACTA IOGO
POSTPONENS VLTRA MVNDI PROTENDERE POMPAS
ET POTENS DOMENO SOLVERE VOTA MALENS
SIC GEMENO FELIX PERFVNCTVS MVNERE GAVDET
EGREGIVS MONDO PLACETVS ET DOMENO
HOC TOMOLO CVIVS TANTVMNAM MEMBRA QVIESCVNT
LETATVR PATRIA MENS PARADISE TVA.

Spon ajoute que cette épitaphe lui paraît de la fin du IV<sup>e</sup> ou du commencement du V<sup>e</sup> siècle, parce que bien que les vers en soient assez bons selon lui, l'orthographe en est mauvaise. Ainsi on lit *domeno* pour *domino*, *placetus* pour *placitus*, *tomolo* pour *tumulo*, etc.

Orelli, qui la donne d'après Spon, présume avec raison que le commencement du second vers cache le nom du personnage illustre qui avait revêtu la trabée, et devant lequel on avait porté les faisceaux, et propose de lire *Inodium* ou *Ennodium*, au lieu de *in odium*. Nous n'hésitons pas à lire EVODIUM; et le personnage sera Evodius, consul l'an 386 avec Honorius encore enfant, et de plus préfet du prétoire des Gaules. Les traits sous lesquels l'histoire nous le dépeint, confirment l'authenticité de l'épitaphe, qui devient un véritable monument historique méconnu jusqu'ici. *Consul Evodius vir quo nihil unquam justiùs fuit*, dit Sulpice Sévère dans la vie de St-Martin de Tours, c. XX; et le même auteur dans son *Histoire sacrée* (*l.* 2 *in fin.*) le qualifie de magistrat pénétrant et sévère, devant lequel l'empereur ou le tyran Maxime qui siégeait à Trèves, renvoya la cause des Priscillianistes: *causam præfecto Evodio permisit, viro acri et severo*. Le préfet déclara coupable et fit emprisonner l'hérésiarque Priscillien, que l'empereur, sollicité par quelques évêques, fit mettre à mort peu de temps après, malgré les prières de St-Martin de Tours.

Il est inutile de chercher comment le préfet du prétoire des Gaules, ou plutôt comment celui qui avait rempli ces fonctions éminentes dont le ressort embrassait à la fois la Bretagne, les Gaules et l'Espagne, était venu mourir à Aix. Les documents historiques sur notre cité manquent presque absolument pour cette époque, qui fut bientôt suivie de l'invasion des Barbares. Tout ce que nous savons, c'est qu'elle était dès lors la métropole de la seconde Narbonaise, c'est-à-dire de l'une des dix-sept provinces qui formaient le vicariat des Gaules; que les débris exhumés jusqu'à ce jour semblent signaler cette

époque comme celle de sa plus grande splendeur; et que c'est dans le Ve siècle que Sidoine Apollinaire, en l'assimilant à Marseille, comme nous l'avons dit ailleurs (1), pour l'importance et la célébrité, et en rappelant les *inscriptions* peut-être, et les trophées consulaires qui l'illustraient, lui donne le nom de *Baïa Sextienne* par allusion à ses eaux thermales et à ses agréments, qui la rendaient digne d'être comparée à la voluptueuse Baïa de Campanie, dont un grand poëte a popularisé le *golfe* et les ruines dans une admirable Méditation. S. de N.

..... *Phocida Sextiasque Baias*
*Illustres* titulis *que præliisque*
*Urbes, per duo consulum tropæa....*

Carmen XXIII, ad Consentium.

(1) Notice sur la Bibliothèque d'Aix, dite de Méjanes, précédée d'un essai sur l'histoire littéraire de cette ville, etc. – Paris, Didot, 1851, in-octavo, p. 11; et chez Techener, libraire, place du Louvre.



# APPENDICE.

La découverte de l'inscription de Felicissimus a été suivie, peu de temps après, de quelques autres dans les environs d'Aix, dont une est fort importante. Sans parler d'un cippe tronqué avec ces mots: IOVI. O. M. C. TA, et d'un petit autel rustique au dieu Silvain, DEO SILVANO NICETA V. S. L. M., avec sa cuvette au-dessus pour les libations, et la figure vraisemblablement d'un cheval très-grossièrement tracée sur le côté droit, dont nous avons fait l'acquisition : l'un et l'autre trouvés dans la commune de Venelles; il convient de mentionner spécialement ici la statue exhumée à un quart de lieue au nord de la ville. Nous ne ferons guère que donner un extrait du rapport que nous adressâmes, le 22 mars, à M. le Ministre de l'instruction publique, auquel nous signalions aussi et nous transmettions dès le 20 janvier dernier, l'inscription de Felicissimus.

Le 14 mars 1839, on a découvert, au fond d'un vallon derrière la colline de S^t-Eutrope et à cent pas de la route des Alpes, une statue de grandeur naturelle, dans un champ que l'on défonçait pour une plantation de vignes, et qui est immédiatement après le pont de Corneille à droite, quartier de *Marruèges*.

La statue qui était debout, quoiqu'on n'ait point trouvé de piédestal, repose sur une simple plinthe ou socle qui en fait partie. Il paraîtrait qu'elle aurait été enveloppée par une inondation subite, ou par un éboulement qui en aurait été la suite, et l'état des lieux justifie cette conjecture. Elle est sans tête, et vraisemblablement cette tête aura été brisée depuis longtemps par la

charrue ou la pioche du paysan, qui se sera contenté alors d'enlever l'obstacle. En dernier lieu, l'ouvrier aussi a rencontré l'obstacle, mais ayant remarqué quelques traces de sculpture, il a eu le bon esprit de continuer la fouille jusqu'à deux mètres de profondeur, et grâce à sa persistance, la statue a été entièrement exhumée. En la retirant on s'aperçut qu'elle était brisée dans sa partie inférieure. Toutefois elle reposait sur elle-même, sans qu'il y eut trace de restauration. Ce qui semble prouver que la cassure a eu lieu par quelque secousse souterraine, ou au moment de l'enfouissement, bien qu'avant cette époque, elle ait évidemment souffert d'autres dégradations.

Il est difficile néanmoins à une personne un peu familiarisée avec l'iconographie ancienne, de ne pas y reconnaître au premier aspect le Dieu des jardins, dont les statues en pied et de grandeur naturelle, comme celle-ci, sont excessivement rares. M. le comte de Clarac n'en donne que deux dans son riche et précieux *Musée de Sculpture;* l'une à Rome, a été publiée par Visconti dans le Musée Pio-Clémentin; l'autre est à Vienne en Autriche. La nôtre a beaucoup d'analogie avec toutes les deux, surtout avec la première dont la pose est presque la même; elle réunit à quelques caractères qui lui sont particuliers, plusieurs de ceux de l'une et de l'autre.

La statue d'Aix aurait près de deux mètres avec la tête, mais le cou même et la partie supérieure des épaules ayant été brisée, sa hauteur n'est plus que de 160 centimètres, y compris la plinthe qui est d'un décimètre. Elle porte une longue robe ou tunique, *tunica talaris,* qui descend jusqu'à terre, et sur laquelle est un manteau qui s'arrête à trois décimètres du sol. L'agen-

cement de ce double vêtement semble rappeler, du moins par derrière, le Bacchus indien, dit longtemps le *Sardanapale ;* mais non pour la partie antérieure; car Priape est nu depuis la ceinture jusqu'en bas. Le bras droit qui tenait peut-être une faucille, manque en grande partie, mais la main gauche relève le manteau et la robe, dont un pan semble porter des fleurs et des fruits, parmi lesquels on reconnaît des pommes, des raisins, des grenades, des roses. C'est le symbole de la fécondité de la terre, la Παγκαρπία, la réunion, l'abondance de toutes sortes de fruits, dont parle Phurnutus (*de natura Deorum*, p. 205, édit. de Gale). Le signe le plus caractéristique de Priape a disparu, avec une partie des fleurs et des fruits.

La jambe gauche est mutilée et manque en partie depuis le genou. A ses pieds couverts d'une chaussure qui s'attache élégamment sur le coude-pied et qui paraît être le *soccus*, est un animal dont la tête n'existe plus, mais dont le corps est moucheté ou tigré. Quoique imparfaitement exécuté, on y reconnaît un tigre ou une panthère. En se rappelant que Priape était fils de Bacchus et de Vénus, le tigre ou la panthère ne seront point ici déplacés. Il y a en outre deux génies ou amours placés à droite et à gauche, dont l'un pose même ses genoux sur l'animal. Ils tenaient dans les mains un cordon ou ruban dont les traces sont marquées sur leur corps et sur les cuisses du Dieu, cordon qui allait se rattacher à son giron même, ou plutôt au symbole énergique qui a été brisé.

Les deux amours ou génies ont beaucoup souffert; un seul a conservé sa tête défigurée; mais leur pose est gracieuse et le dessin correct. Un troisième, qui a presque entièrement disparu, et n'a laissé que son aile sur la

partie antérieure de l'épaule droite du dieu, s'élevait vers son visage, sans doute pour caresser son menton. Ne pourrait-on pas voir dans ces trois génies, les trois degrés personnifiés de l'affection, Eros, Imeros et Pothos, l'Amour, le Désir ou Cupidon, et la Passion, que l'on trouve quelquefois mentionnés et représentés comme formant cortège à Vénus, et qui pourraient aussi bien accompagner le Dieu des jardins et de la fécondité? Au reste, on pourrait supposer l'existence d'un quatrième génie, dont il ne serait peut-être pas impossible de retrouver quelques traces sur la partie antérieure de l'épaule gauche singulièrement dégradée, et l'on n'hésiterait plus alors à reconnaître dans cette réunion les génies des saisons qui accompagnent le Priape de Vienne.

Enfin, le dos applati de la statue indique qu'elle n'était point destinée à être vue de tout côté. Cependant cette partie est travaillée avec quelque soin, et les plis de la robe et du manteau sont largement jetés.

Elle est en pierre blanche, ressemblant assez à notre pierre dite de Calissanne. Le travail est évidemment romain, et quoique peu fini, on y reconnaît un style large, correct et vraiment grandiose. Les cuisses et la jambe qui est entière sont excellentes, et offrent même quelque chose de moëlleux et d'arrondi, qui a pu faire supposer qu'elles appartenaient à une femme. Mais ces formes efféminées, si l'on veut, doivent peu surprendre dans une divinité d'origine asiatique; et en se rappelant qu'elles caractérisent ordinairement Bacchus, on pourrait y voir au contraire une nouvelle preuve, que cette statue est celle de son fils Priape, dont tous les caractères se révèlent ici d'une manière manifeste dans l'ensemble comme dans les détails.

Nous ajouterons qu'il est impossible d'y méconnaître un ouvrage antérieur à la décadence de l'art, malgré les dégradations qu'elle a souffertes avant et depuis son enfouissement. On sait que les statues de ce Dieu, souvent placées sur les chemins publics, étaient quelquefois en butte aux quolibets et aux outrages des passants, et qu'elles ont été surtout l'objet des attaques des premiers chrétiens qui n'y voyaient que l'emblême de la débauche. Les terres et les eaux qui l'ont enveloppée pendant douze ou quinze siècles, ont dû la corroder et l'altérer aussi considérablement. Malgré ces diverses dégradations, disons-nous, nous croyons pouvoir en fixer l'exécution avant le III[e] siècle, c'est-à-dire à l'époque des Antonins, époque où les arts, et surtout la sculpture, enfantèrent à Rome leurs derniers chefs-d'œuvre. L'éclat dont ils brillèrent dût avoir quelque reflet dans tout l'empire, et surtout dans la Province romaine ou Narbonnaise, qui vit alors s'élever la plupart des monuments d'Arles et de Nîmes, le Pont-Flavien de S[t]-Chamas, la Tour du Mausolée d'Aix si malheureusement détruite, etc., etc. (1).

(1) La destruction de ce mausolée, qui avait plus de 23 mètres d'élévation et qui était couronné par des colonnes de granit, n'a été l'œuvre ni des Barbares du moyen âge, ni des Vandales de 1793. Ce sont les barbares ou les ignares de la civilisation qui, voulant avoir un palais de justice *tout neuf*, détruisirent, vers 1780, celui des Comtes de Provence où siégeait le parlement, et les tours romaines qui s'y rattachaient, parmi lesquelles était celle du Mausolée, monument à jamais regrettable pour la ville de Sextius, dont il serait aujourd'hui l'orgueil.

Combien d'antiques monuments, d'édifices sacrés, de nobles établissements municipaux, ont ainsi péri par l'ignorance

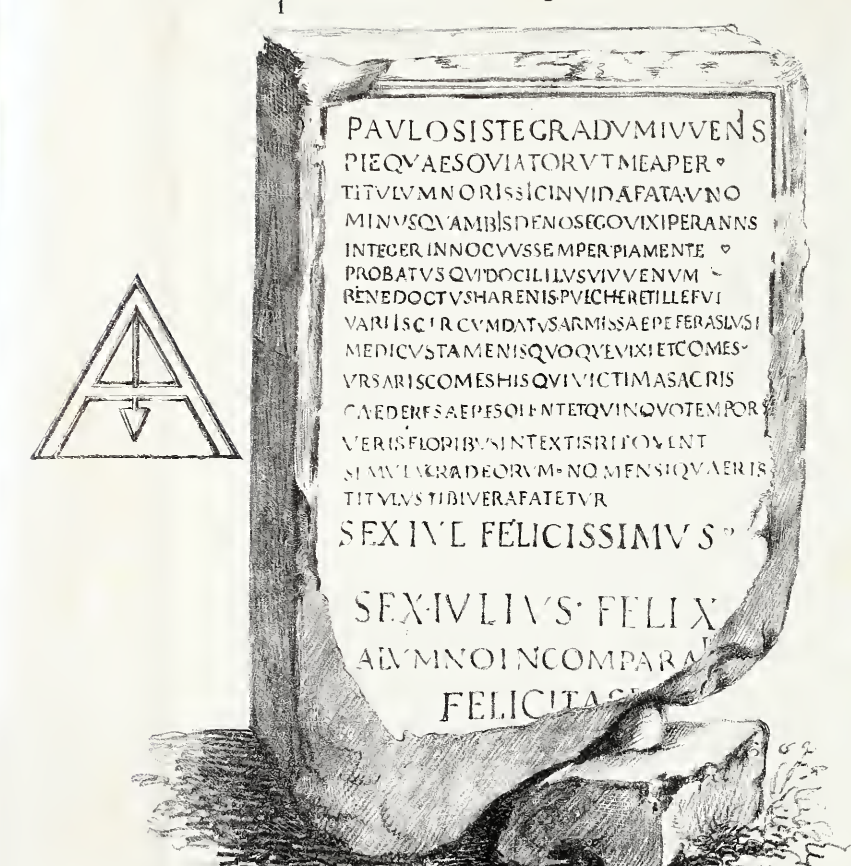
La découverte de cette statue a donc quelque importance, sinon pour l'art en général, du moins pour l'iconologie de la religion des anciens, et pour l'archéologie locale. On ne cite aucune statue antique de grandeur naturelle, moins dégradée que celle-ci et dont le sujet soit aussi manifeste, qui ait été trouvée dans notre territoire; mais il paraît qu'un torse du même Dieu entièrement mutilé existe à S^t^-Remi. On pourrait encore rattacher à notre découverte, mais bien forcément, ce nous semble, celle qui eut lieu dans nos bains antiques, en 1705, d'un bas-relief représentant un autel votif à Priape, sur lequel était un phallus effacé, qui donna lieu à cet heureux distique:

*Præses phallus abest, erasit barbara dextra,*
*Sed latet in calidis ipse Priapus aquis.*

N'oublions pas de dire en terminant que M. Nègre, restaurateur, chez qui la statue a été trouvée, en a fait don généreusement au Musée, d'après le vœu que nous lui en avions manifesté au moment de la découverte. Sur le désir de M. le Maire, nous nous sommes chargés du soin de l'y faire transporter le 22 avril dernier.

ou l'incurie des administrateurs, responsables au plus devant la postérité qui les accuse vainement. On ne saurait trop rappeler, dans l'intérêt de la science et des arts, que l'empereur Napoléon passant à Macon, en 1805, pour se rendre à Milan, répondit à la supplique des autorités municipales de Cluny qui lui demandaient de visiter leur ville : *Vous avez laissé vendre et détruire votre grande et belle église; allez, vous êtes des vandales; je ne visiterai pas Cluny.*

FIN.




3

TVQVI CVMQVELEGISTIHVIVS
FERALE SEPVLTI
QVIFVERIMQVAEVOTAMIH
QVAEGLORIADISCE
BISDENOSVIXI DELETIS
MENSIBVS ANNOS
VIRTVTEPOTENS ET PVLCHE
FLORE IVVENTAE
QVIPRAEFERRERPOPVLI
LAVDANTISAMORE
VITMEADAMNADOLESCENTIAE
NON VINCITVRORDO
HOMINVM SIC SVNTVT
POMA
CADVNT AVT
GVNTVR

*Inscription trouvé à Aix en janvier 1859 – publiée par E. R. mai 1859.*

Lith. de Reinaud Aix


K.

